

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 6 (1930-1931)
Heft: 23

Artikel: Une démission ; Un deuil
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schreckgerüchte schwirrten wie Winterrabenflug.
 Da rief den Sohn die Muttererde auf.
 Und tausend Streiter, wie Alpenströme, singend,
 sturmesheiter,
 Stürzten zur Grenze, die der Krieg verwirrte. —
 So zogen wir hinaus. Doch nicht zu schlagen der
 Freiheit Schlachten
 Ward dem Mann gewährt. Ein Erbteil blieb sie aus
 der Väter Tagen,
 Von Fremden selbst geachtet, unversehrt.
 Wir hielten Wacht, und als vom Sturm zerschlagen
 Ein elend Trümmerheer Einlass begehrt in uns're
 Gauen —
 Da begann die Kraft der Freiheit neu zu bauen. —
 Was sie schafft mit milder Hand, bekam die Welt
 zu schauen.
 Damals fehlt' keiner beim Appell.
 Doch heute — gelichtet sind die Reih'n, manch
 Freundesmund
 Versagt den Hierruf, der uns sonst erfreute, und
 schweigt. —
 Grenzwächter sind wir hier im Rund nicht bloss des
 Heimatbodens.
 Auf der Scheide von Tod und Leben stehn wir, auf
 dem Grund,
 Der Herbst von Winter trennt. Drum schliesst die
 Reihen,
 Noch einmal uns des Sonnenlichts zu freuen,
 Das sich ergiesst auf diese Feierstund!
 Erhebt die Becher, frohbewegte Zecher!
 Ein Hoch dem Lande, das den Frieden pflegt,
 Ein Hoch dem Boden, der den Frieden trägt,
 Ein Hoch der Scholle, die zur Ruh ihn legt!
 Ein Gruss den Toten, die vom Lande schieden —
 Das zeitlich birgt die Freiheit und den Frieden
 Zu jenem andern, das sie ewig hegt! —

Militärwettmarsch.

13. September 1931.

Die vorzüglichen Ergebnisse des Militärwettmarsches von 1930 haben das Organisationskomitee veranlasst, mit der Genehmigung des Herrn Oberstdiv. Guisan, Kommandant der I. Division, auch dieses Jahr einen solchen zu veranstalten. Er findet am Sonntag den 13. September, unter dem Ehrenpatronat von Herrn Bundesrat Minger, Vorsteher des Eidgen. Militärdepartementes, statt. Die Marschstrecke beträgt zirka 40 km.

Zur Vermeidung der auf der verkehrsreichen, macadamisierten Landstrassen auftretenden Unzukömmlichkeiten, ist die Strecke Yverdon-Lausanne, unter Benützung von Strassen zweiter Klasse gewählt worden.

An diesem Wettmarsch können alle Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten der schweizerischen Armee, die Grenzwächter-, Landjäger- und Polizeikorps teilnehmen.

Tenue: Uniform, Quartier- oder Feldmütze, Gewehr oder Karabiner, Brotsack und Feldflasche, Leibgurt mit Patronentaschen, Bajonett, Marschschuhe.

Die der Anmeldung beizulegende Anwendungsgebühr beträgt Fr. 1.—, zahlbar mit fünf 20 Cts.-Marken.

Die Teilnehmer haben sich schriftlich bei Oberlt. Le Coultre Adj. R. I. 38, Bugnon 4, Lausanne anzumelden. Es sind anzugeben: a) Name und Vorname; b) Geburtsjahr; c) Grad; d) milit. Einteilung; e) Wohnort (Stadt, Dorf, Strasse, Kanton); f) ob für die Nacht vom 12. zum 13. September in der Kaserne Yverdon Nachtquartier gewünscht wird. Nur vollständige Anmeldungen mit beigelegter Anwendungsgebühr werden berücksichtigt.

Anmeldungstermin: 31. August 1931. Nach Ablauf dieser Frist werden keine Anmeldungen mehr angenommen.

Das Organisationskomitee übernimmt keine Haftpflicht bei Unfällen.

Am Ziel wird ein Einzelklassesment aufgestellt, ebenso ein korpsweises Klassenment (Bat., Gr., Schule oder Kurs, Grenzwächter-, Landjäger-, Polizeikorps) mit mindestens drei innerhalb der festgesetzten Frist Angekommenen.

Jede Verpflegung durch Dritte während des Wettmarsches

ist untersagt. Selbstverpflegung aus Brotsack und Feldflasche gestattet.

Preise: a) Die 20 zuerst Angekommenen erhalten je ein Diplom, eine Medaille und einen Preis; b) die 80 Folgenden je ein Diplom und eine Medaille; c) die übrigen Angekommenen je ein Diplom; d) das als erstes klassierte Korps erhält den Wanderpreis der «Gazette de Lausanne» und ein Diplom; e) die 4 folgenden Korps je einen Preis und ein Diplom; f) die übrigen klassierten Korps je ein Diplom. Die Diplome, Medaillen und Preise werden den Teilnehmern bei der Ankunft im Stade de Vidy verabfolgt.

Der Präsident des Organisationskomitees:
 Oberstlt. Blanc, Kdt. I-R. 38.

Une démission.

Le colonel commandant de corps de Loriol, chef d'arme de l'infanterie vient de donner sa démission. Le brillant officier général genevois a fait une belle carrière dans notre armée et nous ne voudrions pas le laisser partir sans lui dire quels regrets il laisse parmi la troupe.

Le colonel de Loriol était le type de l'officier que les événements les plus imprévus laissaient toujours calme; d'une correction parfaite avec ceux qui étaient sous ses ordres il était très aimé et respecté dans toute la Suisse.

Il commanda le bataillon 13, puis le régiment de Genève au début de sa carrière. Appelé aux plus hautes destinées, son départ laisse un vide dans nos rangs qui sera difficilement comblé!

Un deuil.

Le Colonel F. Feyler, le distingué directeur de notre confrère «Le Revue Militaire Suisse» n'est plus! La disparition de ce grand écrivain militaire a causé une douloureuse émotion dans le pays; ses articles savants, sa documentation de premier ordre, son caractère si digne et si loyal, resteront comme des exemples pour tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'armée et à l'avenir de la Suisse.

Nous présentons à sa famille en deuil, à la «Revue Militaire Suisse», à tous ses parents et à ses nombreux amis nos condoléances émues et l'expression de nos regrets les plus sincères.

Le «Journal de Genève», dont le colonel Feyler était le chroniqueur militaire depuis de nombreuses années, donne les notes biographiques suivantes sur celui, dont, avec nous, il déplore aujourd'hui la perte:

Le colonel Fernand Feyler était né le 16 mai 1863 à Lausanne. Son père, originaire de Neuvelles en Alsace, s'était établi à Lausanne en 1845. Fernand Feyler fit ses études au collège Galliard, passa de là au Gymnase cantonal, puis à l'Académie, où il suivit les cours de la Faculté de droit et ceux de Charles Secrétan, dont il subit fortement l'influence. Il fit partie, de 1881 à 1887, de la Société de Zofingue, qu'il présida pendant deux ans. En décembre 1891 le «Nouvelliste vaudois» l'appela comme rédacteur en chef de cet organe. Pendant dix-sept ans, Fernand Feyler rédigea cette feuille dont il resta ensuite le fidèle collaborateur. Entre temps il fonda en 1901, à Morges, où il habitait, la «Revue morgienne», organe de politique locale.

Mais si son talent d'écrivain et de polémiste alerte et vigoureux lui faisait prendre part aux discussions politiques, ses goûts le menaient irrésistiblement vers les choses militaires. Ayant fait son école de recrues en 1883, il devint lieutenant en 1884, puis adjudant de son oncle, le colonel-divisionnaire Fernand Lecomte; 1er lieutenant en 1889, capitaine en 1894, major en 1899, lieutenant-colonel en 1905, il fut nommé colonel en 1910. Il commanda, dès 1905, le 4e régiment d'infanterie (formé

des bataillons 10, de Genève, 11 et 88, du Valais) et les nombreux Genevois qu'il eut sous ses ordres garderont de sa bonté, de son affabilité, de son intelligence, un inoubliable souvenir.

Chargé par le Département militaire fédéral de faire une reconnaissance de tous les cols alpins de la frontière italienne, il fut, en février 1907, au Simplon, victime d'un accident qui faillit lui coûter la vie et n'échappa à la mort que grâce au dévouement du lieutenant qui l'accompagnait.

Le colonel Feyler fit partie de la commission fédérale d'officiers supérieurs qui étudia la transformation du fusil suisse d'infanterie et de celle qui revisa le règlement d'exercices de l'infanterie. Il présida en 1907-1908 la sous-section de Lausanne de la Société suisse d'officiers.

Privat-docent de l'Université de Lausanne, dès 1909, il donna des cours du plus vif intérêt sur l'histoire militaire, étudiant la campagne de 1815 dans les Pays-Bas, la campagne de l'armée de Châlons en 1870, puis, pendant plusieurs semestres, la guerre franco-allemande, admirable préparation aux études qu'il devait faire en 1914 et en 1915 sur les opérations de la guerre mondiale. Le 4 mars 1913 le Conseil fédéral le nommait professeur d'histoire de la guerre, stratégie, tactique, organisation et administration de l'armée, à l'École polytechnique fédérale de Zurich. Il y débuta par un cours sur l'histoire de la guerre alpine. Cette activité ne l'empêchait pas de continuer sa collaboration à la «Revue Militaire Suisse», qu'il dirigeait, dont il fit un organe de réputation universelle, et qui se trouve dans les bibliothèques de tous les états-majors, ainsi qu'au «Drapeau suisse», publication plus populaire et destinée essentiellement à développer chez les jeunes le sentiment national, l'amour du pays et de l'armée.

Ce n'est pas ici que nous pourrions relever les mérites des chroniques que Feyler donna au «Journal de Genève» depuis 1902 pour les sciences militaires et les grandes manœuvres, chroniques qui ont répandu au loin son nom comme celui d'un écrivain militaire de premier ordre. Nous nous bornerons à citer les titres de ses publications les plus importantes: «La Suisse sous les armes» (1914); «Un commentaire du Règlement d'exercice pour l'Infanterie suisse» (1917); «Avant-propos stratégiques», «La manœuvre morale», «Front d'Occident» (août 1914, mai 1915).

Billet du jour.

Dans notre dernier numéro nous avons publié l'article que le lieutenant Mandrin a bien voulu nous envoyer sur ce titre très suggestif «Notre éducation morale».

Nous nous déclarons entièrement d'accord avec ses conclusions: tout autant que l'éducation physique, la morale est nécessaire pour des soldats. Mais chez nous on ne se préoccupe guère de donner aux enfants une éducation civique; on a trop peur des socialistes! Le grand mal, c'est que nous comptons parmi nos concitoyens des esprits intelligents, mais qui, emportés par un vague idéalisme, se mettent dans les rangs des ennemis de l'armée. Voyez certains pasteurs et certains professeurs! Ils sont certes amis de l'ordre et de la paix; pour rien au monde ils ne désirent le chambardement général. Ce sont des gens doux, qui parlent avec émotion des horreurs de la guerre et qui veulent la fraternité envers et contre tout! J'en ai entendu un, il y a quelques jours, qui l'écriait, la voix tremblante d'émotion, avec des larmes vraies dans les yeux:

«Depuis la guerre, on ne peut plus se demander si on est partisan ou adversaire de l'armée! Il faut être contre! On ne peut plus, on n'a plus le droit de rester indifférent devant le problème du désarmement.» Quand ce maître d'école aura des élèves devant lui, vous vous rendez compte que ses enseignements seront nettement défaitistes!

Qu'y pouvons-nous, nous autres qui sommes au courant des nécessités de l'heure présente? . . . Nous qui, en détestant la guerre de toutes nos forces, regardons les réalités en face? . . . Et qui savons pertinemment avec le vieil auteur que «celui qui veut la paix prépare la guerre!»

Avons-nous assez protesté contre les inconscients qui du haut de la chaire ou à leur pupitre ont proclamé la nécessité pour la Suisse de désarmer unilatéralement! Nous avons apporté cent fois la preuve que ce serait une folie! Qu'importe, ils continuent! Ils veulent enlever toute idée de violence aux enfants qu'ils ont à éduquer; ils expurgent (?) les livres d'histoire qui contiennent des récits guerriers pourtant authentiques; ils enlèvent des murs les gravures de nos grandes artistes qui représentent la bataille de Sempach ou la fuite du Téméraire après Morat! Ils suppriment le passé pour être sûrs de l'avenir! Est-ce une bonne politique? Eh bien, nous continuerons de notre côté notre bon combat! Nous n'enseignerons pas à nos fils la haine du voisin mais nous leur ferons comprendre la grandeur de la Suisse et leur devoir vis-à-vis du pays qui permet la liberté!

L'éducation civique, voilà un grand mot à notre époque de désorganisation sociale et nationale. Comme la famille doit être unie entre ses membres pour pouvoir subsister, comme le village doit être uni aussi pour que tous ses habitants puissent jouir des bienfaits de la civilisation, comme le canton doit avoir ses cœurs qui battent à l'unisson pour sa plus grande prospérité, la Suisse toute entière doit avoir une unité morale! Et nous ne l'obtiendrons que lorsque nos enfants seront élevés dans cette idée maîtresse qu'on a besoin d'eux pour achever ce que nos pères ont fait avant nous! Pour achever l'œuvre immense, l'œuvre de construction à laquelle depuis 1291 tant d'énergies se sont dépensées!

N'est-ce pas en tirant tous à la même corde qu'on remportera la victoire?

Faisons comprendre à nos enfants ce que le passé signifie pour le pays et ce que nous attendons d'eux pour le présent et surtout pour l'avenir! Quand l'harmonie règnera autour de nous parmi les grandes puissances qui nous entourent, quand nous ne craindrons plus un péril blanc, jaune ou noir, alors nous ouvrirons nos frontières bien grandes aux hommes de bonne volonté pour qu'ils viennent jouir chez nous des bienfaits de la paix que nous connaissons depuis si longtemps! Nos enfants, éduqués selon une morale civique intelligente, les recevront à bras ouverts!

D.

Salut à Montreux.

L'active société fédérale des Sous-Officiers de Montreux vient de faire paraître le premier numéro de son nouvel organe local «Le Sous-Officier Montreux». — La rédaction est confiée au sergent Duflon; c'est dire que ses camarades seront certains de trouver chaque mois un journal bien rédigé et intéressant; quant à l'administration, elle est entre les mains de notre ami, le sergent-major L e g e r e t, qui est tout désigné pour s'en occuper avec intelligence.

La fière devise des Sous-Officiers de Montreux orne la première page du nouvel organe «Solide au poste.